



Syndicat Local Pénitentiaire **FO Justice** CP Avignon-Le Pontet

LETTRE OUVERTE

Clément LOPEZ
Secrétaire local
FO Justice - Avignon-Le Pontet

A

Monsieur ALVES
Directeur Interrégional
De Marseille

Monsieur le Directeur Interrégional,

En ma qualité de secrétaire local Force Ouvrière, je ne peux plus rester spectateur de la situation préoccupante du centre pénitentiaire d'Avignon-Le Pontet, qui sombre sous votre aval.

Notre équipe EJ actuelle a été notre seule bouée de sauvetage pour la mise en place d'un ELSP dans notre établissement, malgré l'absence d'approvisionnement en personnel. Pourtant, vous, membres de la DI, prenez la décision d'appliquer la doctrine interdisant aux PREJ de participer aux astreintes, et d'étendre cette interdiction à l'équipe EJ d'Avignon-Le Pontet.

Depuis quand les EJ de notre établissement sont-ils devenus des PREJ ? S'ils doivent être considérés comme tels, allez-vous ouvrir leurs postes en CAP de mobilité afin que nous puissions être pourvus en personnel ? Notre établissement ne peut plus subvenir à ses besoins, et les rappels obligatoires épuisent le personnel.

De plus, lorsque notre organisation demande avec fermeté une fouille approfondie de la détention, c'est le quartier d'isolement qui est fouillé pour la troisième fois.

Notre demande est simple : nous exigeons un retour en arrière sur votre décision interdisant l'utilisation des EJ dans le système d'astreinte. Sans eux, la détention sera de nouveau impactée, ce qui est inacceptable.

Nous réclamons des effectifs supplémentaires, car notre établissement n'arrive plus à subvenir à ses besoins. La sollicitation forcée et les rappels répétés vont engendrer de l'absentéisme.

Il faut agir maintenant !

SLP **FO Justice** CP Avignon-Le Pontet, le 11 avril 2025

Syndicat Majoritaire sur le CP Avignon-Le Pontet

FO Résister ! FO Rien Lâcher !!!